



ÉTÉ 2026

LE JOURNAL DE COURCHEVEL

DOSSIER

REFUGES, LACS ET
PARC NATIONAL
DE LA VANOISE
Courchevel et son
patrimoine naturel

PROJET

UNE CUISINE CENTRALE À BOZEL
Pour répondre aux besoins du
territoire



JEAN-YVES PACHOD, MAIRE

Chères Courchevelloises, Chers Courchevellois,

L'été est de retour et, avec lui, une saison qui s'annonce particulièrement riche en découvertes, en rencontres et en moments de convivialité. Dans un contexte où la montagne attire chaque année davantage de visiteurs en quête de nature, de fraîcheur et de bien-être, notre commune confirme plus que jamais son attractivité.

L'année 2026 marque un anniversaire symbolique : les 80 ans de la station de Courchevel. Depuis huit décennies, notre destination n'a cessé d'évoluer pour demeurer une référence internationale. Cet héritage nous engage à poursuivre nos investissements afin de moderniser nos infrastructures, d'améliorer l'accueil de nos visiteurs et de préparer l'avenir. Cette ambition se traduit également par une étape franchie avec l'officialisation de la carte des sites des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver Alpes 2030, le 29 juin dernier. Courchevel est désormais confirmée comme site hôte des épreuves de ski alpin de vitesse, de saut à ski, ainsi que du para ski alpin et du para snowboard. Cette reconnaissance récompense le travail collectif mené depuis de nombreuses années et souligne la confiance accordée à notre territoire, à ses infrastructures et au savoir-faire de toutes celles et ceux qui contribuent au rayonnement de notre station.

L'été, c'est aussi l'occasion de profiter pleinement des nombreux équipements et espaces de loisirs que compte notre territoire. Entre les points d'eau aménagés, Aquamotion, la piscine de La Tania ou encore les lacs d'altitude, chacun pourra trouver des lieux propices à la détente, à la pratique sportive et à la découverte de notre patrimoine naturel.

Tout au long de la saison, les animations sportives, culturelles et festives rythmeront la vie de nos villages. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des services municipaux, les équipes de Courchevel Tourisme ainsi que les bénévoles de nos associations. Par leur engagement, ils contribuent chaque jour à faire vivre notre territoire et à renforcer son dynamisme.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison d'été, placée sous le signe des 80 ans de Courchevel, avec deux rendez-vous d'exception : Courchevel Symphonies Lumières et la Coupe du monde de saut à ski qui accueillera les démonstrations aériennes de haute voltige et le Rafale.

**Le maire de Courchevel,
Jean-Yves PACHOD**

Sommaire

En bref	3-6
Vie municipale	7
Événements.....	8-9
Projets	10-12
DOSSIER	13-17
Portrait.....	18
Sport.....	19-20
Développement durable / mobilité	21
Tribunes d'expression.....	22
Affaires sociales.....	22
Génération.....	23
Culture et patrimoine.....	24-25
Agenda et état civil.....	26-27

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Yves PACHOD

ADJOINT EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

David DEREANI

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Agathe de SAUVERZAC LESELLIER

RÉDACTION

Émeline d'ORCHYMONT CHERRIER, Marion CLASTRES, Célestin GEORG-MONNIER, Agathe de SAUVERZAC LESELLIER

CRÉDITS PHOTOS

Courchevel Tourisme, Arthur DOJAT, mairie de Courchevel, Emeline CHERRIER, Julie BLANC, Alti'fest, Instapades Studio, Aubry BERTIN, Jean-Pierre NOISILLIER, Inex-A, Maxime LULLO, Parc national de la Vanoise, Mathis DECROUX, Alain BLANC, Lucaspix, Patrick PACHOD, Chloé RENAUD, HCMP, Studio Tangram, Courchevel Sport Outdoor, Un Duo, Aquamotion, Le Patrimoine de Villarnard, Fédération compagnonnique Pays de Savoie, Vadim MOLIN, Johanne BASTIEN, Welcome to the Jungle, Dinezine Design, DR.

MISE EN PAGE: Marion CLASTRES

PARUTION: Juillet 2026

TIRAGE: 2 750 ex.

IMPRIMERIE: L'Edelweiss

Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable avec des encres végétales. Faites le tri, ce bulletin est recyclable !



POUR SUIVRE TOUTE L'ACTU EN DIRECT, TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP, L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

OUVERTURE ESTIVALE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

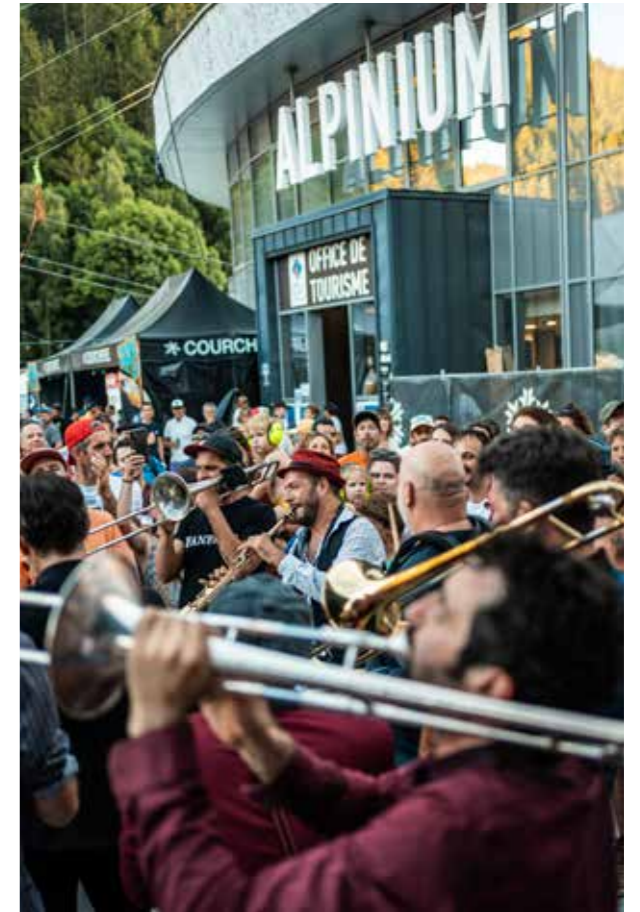
DU 4 JUILLET AU 30 AOÛT 2026

Seront ouverts 7 jours sur 7 :

- Téléphérique de la Saulire : de 9h30 à 16h30
- Télécabine des Verdons : de 9h30 à 16h40
- Télécabine du Praz : de 9h30 à 16h45
- NEW** Télécabine des Chenus : de 9h30 à 16h40
- NEW** Télésiège de la Forêt : de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h45



COURCHEVEL 1850, SECTEUR VERDONS



ALTI'FEST - ÉDITION 2024

L'Alti'fest, de retour pour une 6^e édition

Cette année, l'Alti'fest se déroulera sur trois jours, au bord du lac du Praz. Rendez-vous :

- vendredi 10 juillet de 16h à 23h30,
- samedi 11 juillet de 12h à 23h30,
- et dimanche 12 juillet de 12h à 20h.

Au programme : quinze concerts, un village d'artistes et d'artisans et des animations pour petits et grands.



Suricate®

*un réflexe utile pour préserver nos espaces
de pratique de pleine nature*

Arbre tombé sur un sentier, balisage dégradé, éboulement, dépôt sauvage de déchets, équipement endommagé, etc. Lors de vos activités de pleine nature, pensez à signaler les incidents rencontrés via Suricate®, le dispositif national dédié aux sports de nature.

Déployée sur notre territoire depuis 2024, cette plateforme permet de centraliser les alertes et d'accélérer leur traitement par les équipes des sentiers et de la voirie de la commune.

Cet été, faisons de Suricate® un réflexe : en quelques clics, votre signalement contribue à la qualité et à la sécurité de nos itinéraires.

Application disponible sur iOS et Android ou sur le site : www.sentinelles.sportsdenature.fr

Le concours des Maisons fleuries 2025

Le 20 avril, à l'occasion de la 51^e cérémonie de remise des prix du concours des Maisons fleuries, monsieur le maire a mis à l'honneur celles et ceux qui participent à l'embellissement et au fleurissement du cadre de vie. Cette année, 50 participant(e)s étaient inscrit(e)s au concours ; 235 habitant(e)s et socioprofessionnel(le)s ont été récompensé(e)s, hors concours, par un bon d'achat.

La commune a également présenté un projet structurant : la revalorisation des vergers communaux et privés. Ce programme vise à préserver le patrimoine fruitier de la commune, notamment les anciennes variétés de pommiers de Tarentaise, à encourager les circuits courts et à renouer le lien entre habitant(e)s et paysage agricole (Voir page 24).



LES LAURÉAT(E)S DU CONCOURS 2025

Palmarès 2025

CATÉGORIE HABITAT COLLECTIF - BALCON INDIVIDUEL

1. Bérengère COGERINO - Courchevel Le Praz
2. Julien RUFFIER-LANCHE - Courchevel Moriond
3. Adrienne CHARPIN - Courchevel Le Praz
4. Mireille RUFFIER-LANCHE - Courchevel Moriond
5. Corinne CHATAIN - Courchevel Le Praz
5. Dominique BRUN - Courchevel Le Praz

CATÉGORIE HABITAT INDIVIDUEL - FAÇADE

1. Isabelle THOMAS - Courchevel Le Praz
2. François CREMONE - Villarnard
3. Marianne PELAYO - Courchevel Le Praz
4. Valérie CHARPIN - Courchevel Le Praz
4. Annie CHARDON - Courchevel Le Praz
5. Irène et Sébastien MASSE - Les Chavonnes

CATÉGORIE HABITAT INDIVIDUEL - TERRAIN AMÉNAGÉ

1. Maryse RUFFIER-LANCHE - Saint-Bon
2. Gaston et Cléa CHATAIN - Courchevel Le Praz
3. Laurent CHATAIN - Courchevel Le Praz
4. Françoise SULLICE - Saint-Bon
5. Philippe CARRIER - La Giglary

CATÉGORIE HÔTELS - RÉSIDENCES - COMMERCES

1. Hôtel Les Bleuets - Jean-Luc PARROUR - Courchevel 1850
 2. Résidence Le Lac Blanc - Corinne CHATAIN - Courchevel Le Praz
- Coup de cœur du jury : Chalet Jardin d'Angèle - Émilie ROUGEMONT - Courchevel Le Praz

CATÉGORIE JARDINS POTAGERS

1. Annie CHARDON - Courchevel Le Praz
2. Dominique DONNAY - Champétel
3. Anne-Marie BONNEFOY-CUDRAZ, Villarnard
4. Maryse RUFFIER-LANCHE - Saint-Bon
5. Raymonde MUGNIER - Courchevel Le Praz

50

PERSONNES INSCRITES AU CONCOURS

235

PERSONNES HORS CONCOURS RÉCOMPENSÉES PAR UN BON D'ACHAT DE 20 €

5

JOURNÉES DE TOURNÉE POUR LES MEMBRES DU JURY

PLANNING DE LA TOURNÉE DU JURY ÉTÉ 2026

À l'occasion de cette tournée, les membres du jury attribueront les bons d'achat de 20 € et effectueront les notations pour les inscrit(e)s au concours.

7 juillet

Vignotan, Champétel, Les Chavonnes, La Perrière, Saint-Jean, Villarnard

16 juillet

Le Carrey, Le Fay, Le Buisson, La Cuerdy, Le Grenier, Le Fontanil, La Jairaz, Le Reposoir

21 juillet

Saint-Bon, Courchevel La Tania, Le Freney, La Nouvaz, Villaflo

28 juillet

Courchevel Le Praz, La Choulière, Mongela

25 août

Courchevel Village, La Corbière, La Rosière, Courchevel Moriond, Courchevel 1850



Médiathèque : nouveau site et retour sur l'opération désherbage et bibliothèques sans frontières

Un nouveau site web

Cet hiver, la médiathèque a mis en ligne son nouveau site internet. Plus clair et accessible depuis ordinateur, tablette ou smartphone, il permet de consulter le catalogue, de gérer son compte lecteur, de découvrir les animations et d'accéder aux nombreuses ressources numériques proposées aux abonné(e)s (livres numériques, presse, musique, vidéos, formations, etc.).

Une vente de livres désherbés cet hiver

Dans le cadre du renouvellement de ses collections, la médiathèque de Courchevel a récemment procédé à ce que l'on appelle un « désherbage » de ses ouvrages. Par la suite, les équipes ont organisé deux ventes ouvertes à tou(te)s, les 8 et 11 avril. Les fonds récoltés ont été reversés à Bibliothèques Sans Frontières, une ONG qui œuvre pour l'accès à la culture, à l'éducation et à l'information auprès des populations qui en sont éloignées. Au total, 328 livres ont été vendus, sur un total d'environ 1 000 ouvrages désherbés.

Médiathèque de Courchevel
courchevel.bibenligne.fr
mediatheque@mairie-courchevel.com

Les fêtes des villages, un patrimoine à préserver

L'été venu, les fêtes de village reprennent vie dans nos hameaux et font résonner les traditions locales. Aux côtés des grandes fêtes traditionnelles (La Madelon, la Fête des Tovets, la Fête au Village, Notre-Dame-des-Neiges, la Fête des Bûcherons), ce sont des moments privilégiés pour les habitant(e)s et l'occasion de se retrouver, de partager et de faire vivre l'esprit de village.

Grâce à l'engagement des associations et à la mobilisation des bénévoles, ces journées perpétuent un précieux héritage autour d'un repas préparé souvent en commun et d'animations traditionnelles, culturelles ou de loisirs. Elles contribuent à renforcer les liens entre générations et à préserver cette culture locale fondée sur la solidarité, le partage et l'attachement à leur village pour les habitant(e)s.

La fête du Grenier a ouvert la saison le 23 mai. Depuis 1996, cette fête, qui avait lieu initialement le jour de la Saint-Joseph, saint patron du village, est celle de tous les hameaux des Travers, en plus du Grenier : Le Fay, Le Buisson et La Cuerdy. Les habitant(e)s ont une nouvelle fois fait vivre le four à pain du village, racheté autrefois par les anciens pour préserver ce savoir-faire.



FÊTE DU GRENIER



FÊTE DE LA MINJON

À Saint-Bon, **la fête de la Minjon** a animé le village le 30 mai avec un programme mêlant rencontres, jeux, intervention des pompiers et conférence de David DEREANI, guide-conférencier de la fondation Facim, consacrée aux 80 ans de la station.

La Jairaz, quant à elle, a fêté son village le 13 juin, à l'occasion de la Saint-Bernard. Après la messe célébrée par le père Grégory et la bénédiction des maisons, les habitant(e)s se sont retrouvé(e)s autour d'un repas préparé par les jeunes du village.



FÊTE DE LA JAIRAZ

Ces fêtes sont avant tout une belle démonstration du dynamisme associatif de notre commune.

La municipalité remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre ces moments forts qui font l'identité de nos villages.

Contacts :

- Association Les Gens du Grenier - Charlotte CHEVALLIER, 06 03 31 67 62.
- Association La fête de la Minjon - Émilie BORDON, laminjon@outlook.fr, 06 79 39 42 59.
- Association de La Jairaz : Diana BACONNIER, 06 95 20 29 30.

Meublés de tourisme : de nouvelles obligations à venir pour les propriétaires

La réglementation applicable aux meublés de tourisme évolue avec l'entrée en vigueur progressive de la loi dite « Le Meur » du 19 novembre 2024, qui vise à renforcer les outils de régulation des locations touristiques à l'échelle locale.

Jusqu'à présent, les démarches administratives liées aux meublés de tourisme variaient selon les communes. À l'avenir, l'État prévoit la généralisation d'un numéro d'enregistrement (NER) attribué à chaque meublé de tourisme grâce à un nouvel outil national baptisé API Meublés.

À terme, ce numéro deviendra obligatoire pour commercialiser un meublé de tourisme. Son objectif est de simplifier l'identification des hébergements, d'améliorer le suivi de l'activité touristique et de faciliter les échanges d'informations entre les plateformes de réservation, les collectivités et l'État. Pour obtenir ce numéro d'enregistrement, les propriétaires devront disposer d'un numéro SIRET qu'il convient d'obtenir *via* le portail dédié de l'INPI (Institut national de propriété industrielle).

Le déploiement de l'outil dans sa version finale est prévu au second semestre 2026, une notice sera transmise aux propriétaires de meublés avec les modalités d'enregistrement.

Informations :
Direction Tourisme-Économie
taxedesejour@mairie-courchevel.com
04 79 08 48 70



COURCHEVEL VILLAGE VU DEPUIS
COURCHEVEL MORIOND

Courchevel s'affiche Un beau livre en exposition

Depuis sa création, Courchevel n'a cessé de marquer les esprits et de faire rêver. Elle a bâti sa notoriété reconnue internationalement grâce à une communication audacieuse et à des images fortes. Rassemblant l'ensemble des illustrations de l'exposition du même nom, installée à la Croisette, cet ouvrage, *Courchevel s'affiche*, vous propose de découvrir ces multiples facettes qui ont façonné l'identité singulière de la station.

Albums souvenirs à retrouver :

- à Courchevel 1850,
au Forum et à la Croisette,
- à Courchevel Moriond,
à la Maison de Moriond,
- à Courchevel Le Praz,
à l'Alpinium.



Frelon asiatique : restons vigilant(e)s

Espèce exotique invasive présente en Savoie depuis 2018, le frelon asiatique constitue une menace pour la biodiversité, notamment pour les abeilles, ainsi que pour la santé publique.

Le premier nid recensé sur la commune de Courchevel a été identifié et détruit à Saint-Jean en octobre 2025, en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de la Savoie (GDSA).

Afin de limiter sa propagation, de nouveaux pièges ont été installés dans la commune au mois de juin.

Des dispositifs complémentaires ont également été mis en place à Villarnard par Isabelle BADINIER, apicultrice, à proximité de ses ruches et à l'entrée du hameau.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à la mairie auprès du service Aménagement paysager, Cadre de vie et Dénivellement ou du service Développement durable : 04 79 08 24 14 (Saint-Bon) ou 04 79 08 24 74 (services techniques, Courchevel 1850).

Frelon asiatique ou frelon européen, comment les distinguer ?

Le frelon asiatique se distingue par son corps majoritairement noir, sa large bande jaune sur l'abdomen et l'extrémité jaune de ses pattes, tandis que le frelon européen, plus gros, a la tête et les pattes rousses, ainsi qu'un abdomen jaune rayé de noir.

FRELON ASIATIQUE
(À GAUCHE)
VERSUS FRELON EUROPÉEN
(À DROITE).



Trois jours de séminaire entre élu(e)s et services pour fixer le cap du mandat 2026-2032

Les 27, 28 et 29 mai, les élu(e)s et les directeur(trice)s de service de la commune de Courchevel se sont retrouvé(e)s pour le séminaire de début de mandat, un rendez-vous essentiel pour poser les bases des six années à venir.

Ces trois journées ont permis à chaque élu(e) de revoir ou d'acquérir la connaissance des enjeux de la collectivité et les informations nécessaires à une prise de décision éclairée au service du territoire. Elles ont aussi permis de mieux comprendre le fonctionnement des services municipaux tout en renforçant la coopération entre les élu(e)s et les agents dans un climat de confiance, d'écoute et de transparence.

De nombreux sujets ont été abordés : finances et prospective, sécurité, santé, logement, cadre de vie, attractivité touristique, grands projets d'investissement, préparation des Jeux olympiques et paralympiques ou encore avenir du domaine skiable et développement durable. Dans une commune telle que Courchevel, où les enjeux sont nombreux et les projets ambitieux, il est essentiel de prendre le temps de fixer un cap et de construire collectivement les politiques publiques qui guideront l'action municipale.

À l'issue du séminaire, monsieur le maire a adressé, au nom de la commune, ses remerciements aux directeur(trice)s de service et, par conséquent, à l'ensemble

des agents municipaux pour leur expertise et leur engagement constant au service de la collectivité. Il a également souligné l'investissement des élu(e)s dans ces temps de travail et de réflexion, ainsi que leur mobilisation au quotidien au service des habitant(e)s et de l'intérêt général.



SEANCE DE TRAVAIL A L'OCCASION DU SEMINAIRE

Vos élu(e)s à votre écoute

Vous avez une idée, un projet, une question ou souhaitez nous faire part d'une réclamation ? N'hésitez pas à contacter les élu(e)s référent(e)s de votre hameau ou de votre niveau de station.

Écrivez-nous à mairie@mairie-courchevel.com pour échanger avec vos élu(e)s ou solliciter un rendez-vous.

Parce que le dialogue entre les élu(e)s et les résident(e)s est essentiel, chaque demande est une occasion de renforcer la proximité et de construire ensemble l'avenir de notre commune.

Les élu(e)s référent(e)s

Afin de préserver une relation de proximité avec les habitant(e)s, le conseil municipal a mis en place des élu(e)s référent(e)s des villages et hameaux. Leur mission : être des interlocuteur(trice)s privilégié(e)s pour recueillir les remarques, les attentes et les idées des habitant(e)s.

- **François CREMONE et Claude ALLEMOZ** : Saint-Jean - La Perrière - Villarnard - Les Chavonnes - Champérel - Vignotan
- **Alba BUI** : La Tania - Villaflo - La Nouvaz - Le Freney
- **Manon LAZZARONI et Dominique CHAPUIS** : Le Petit Carrey - Le Grand Carrey - La Cuerdy - Le Fay - Le Buisson - Le Grenier
- **Jean-Luc RUFFIER-LANCHE, Dominique CHAPUIS et Amélie CONTAMINE** : Saint-Bon - La Jairaz
- **Béatrice CHEVALLIER et Thierry MUGNIER** : Courchevel Le Praz
- **Marc LAZZARONI et Amélie CONTAMINE** : Courchevel Village
- **Lorelei RODRIGO et Claude CHEDAL-ANGLAY** : Courchevel Moriond - La Corbière
- **Laurent SETIEY et Marie-Noëlle PERRIER** : Courchevel 1850

Contact :
Secrétariat du maire - valerie.charpin@mairie-courchevel.com
04 79 08 48 77 - 06 26 07 50 34

Nouveau mandat à l'Association des maires des stations de montagne (ANMSM)

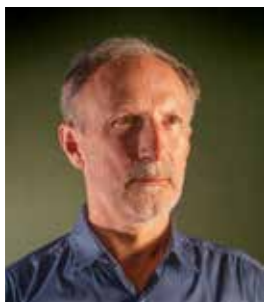
Réunis en assemblée générale à Paris le 6 mai dernier, les membres de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) ont renouvelé leur confiance à **Jean-Luc BOCH**, maire de La Plagne Tarentaise, en le réélisant à la présidence de l'association.

À cette occasion, **Jean-Yves PACHOD**, maire de Courchevel, a également été reconduit dans ses fonctions de **vice-président**, aux côtés de sept autres maires représentant les différents massifs montagneux français.

L'ANMSM rassemble les communes de stations de montagne et porte leur voix auprès des pouvoirs publics. Elle intervient sur de nombreux sujets liés à la vie et au développement des territoires de montagne : tourisme, logement, mobilité, finances locales, transition énergétique ou encore préparation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030.

Cette réélection s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'association pour défendre les spécificités des stations de montagne et accompagner les grands défis auxquels elles sont confrontées.

www.anmsm.fr



Thierry MUGNIER, nouveau président de Courchevel Tourisme

À l'issue des élections municipales, Thierry MUGNIER prend la présidence de Courchevel Tourisme.

Ancien restaurateur au parcours ancré dans la commune, il succède à Claude PINTURAUULT et souhaite inscrire son mandat dans la continuité du travail engagé.

Originaire du Praz, Thierry MUGNIER connaît Courchevel de longue date. Petit-fils de paysans, fils de moniteur de ski, il a grandi dans un environnement marqué par la montagne, l'accueil et le service. Avant de revenir durablement dans la commune, il a construit son parcours professionnel dans l'hôtellerie et la restauration, en France puis à l'international.

Avec son épouse Cécile, il a ensuite dirigé pendant plus de trente ans le restaurant *Le Genépi* à Courchevel 1850.

Thierry MUGNIER était également engagé auprès de Courchevel Tourisme : vice-président de l'office de tourisme avant son élection au conseil municipal, il a notamment participé à plusieurs actions de promotion du territoire.

Ces différentes expériences lui ont permis de développer une perception fine du territoire, de ses équilibres et de ses enjeux. Elles lui apportent également une compréhension directe des attentes des clientèles et du quotidien des professionnel(le)s de Courchevel.

Dans ses nouvelles fonctions, Thierry MUGNIER souhaite renforcer les liens avec les acteur(trice)s économiques et socio-professionnel(le)s de la vallée afin de poursuivre un travail collectif au service de l'accueil, de la promotion et du rayonnement de Courchevel. Il veut aussi contribuer à faire de Courchevel une destination attractive pour les habitant(e)s, les saisonnier(ère)s, les professionnel(le)s et les visiteur(euse)s.

LE COMITÉ DE DIRECTION DE COURCHEVEL TOURISME

Courchevel Tourisme, dirigé par Alexia LAINÉ, est administré par un comité de direction composé de 17 membres : le maire - membre de droit - 8 représentant(e)s du conseil municipal et 8 représentant(e)s des catégories socioprofessionnelles du territoire. Elles représentent notamment les hébergeur(euse)s, commerçant(e)s, restaurateur(trice)s, écoles de ski, agences immobilières et remontées mécaniques.

Le conseil municipal du 2 avril 2026 a désigné les représentant(e)s titulaires et suppléant(e)s appelé(e)s à siéger dans cette instance. Le comité de direction permet d'associer la collectivité et les acteurs économiques au pilotage de Courchevel Tourisme.



Courchevel renouvelle le label *Famille Plus*

La station a obtenu un avis favorable au renouvellement du label Famille Plus pour une durée de trois ans, à la suite du comité national de gestion du label qui a eu lieu le 19 mai.

Le label repose sur six engagements : un accueil personnalisé, des animations adaptées à tous les âges, des tarifs différenciés, des activités à vivre ensemble ou séparément, des commerces et services accessibles, ainsi qu'une attention particulière portée aux enfants.

Labellisée depuis 2010, la station poursuit ainsi cette démarche engagée avec les services municipaux, Courchevel Tourisme et les acteurs privés du territoire afin de proposer un accueil adapté aux familles.

À Courchevel, ce renouvellement s'appuie notamment sur l'amélioration continue des équipements, l'animation du réseau des socioprofessionnel(le)s et la valorisation de l'offre familiale. Cette année, 34 prestataires sont labellisés Famille Plus sur le territoire.

Infos :

Sylvie BRANDSTATTER, référente Famille Plus
sylvie@courchevel.com

Conseiller municipal délégué à la vie scolaire (réfèrent Famille Plus : David DEREANI)

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Yves PACHOD, membre de droit

TITULAIRES

Thierry MUGNIER -
Claude CHEDAL-ANGLAY -
François CREMONE - Martine PARROUR -
Marie-Noëlle PERRIER -
Marc LAZZARONI -
Anne-Sophie JACQUIN - David DEREANI

SUPLÉANTS

Jean-Luc RUFFIER-LANCHE -
Laurent SETIEY - Virginie PERRET -
Amélie CONTAMINE -
Alba BUI - Manon LAZZARONI -
Jean-Luc CHERRIER -
Béatrice CHEVALLIER

MEMBRES EXTÉRIEURS

TITULAIRES

Hébergeurs
Fabrice VISCHI - Philippe CAPEZZONE
Commerçants
Richard ANTONIOLI
Restaurateurs
Boris GLISE - Julien GORMIER
Écoles de ski
Yohan LEMOINE
Agences immobilières
Jean-François ÉMÉRIAT
Remontées mécaniques
Stéphane PFEND

SUPLÉANTS

Hébergeurs
Jean-Pierre LERALLU - Fabien COUELLE
Commerçants
Stéphane ERARD
Restaurateurs
Christian STURM - Benoît REDONDO
Écoles de ski
Lucas DYEN
Agences immobilières
Grégory FLON
Remontées mécaniques
Jean-Pierre LALANNE



AU DÉPART DE L'EMMONTAGNÉE - LE BELVÈDÈRE

Une montée en alpage

*pour célébrer le pastoralisme
et les 80 ans de Courchevel*

À l'occasion des 80 ans de Courchevel et de l'Année internationale du pastoralisme et des pâturages, célébrée en 2026 sous l'égide de l'ONU (Organisation des Nations unies), la commune a organisé le 20 juin dernier une montée en alpage ouverte à toutes et tous, en collaboration avec l'alpagiste Simon BIBOLLET et son troupeau de 190 vaches.

Plus d'une centaine de personnes - habitant(e)s, visiteur(euse)s et familles - ont ainsi accompagné le troupeau du groupement pastoral des Avals lors de la remue vers les plateaux d'altitude, où les vaches passeront près de 100 jours d'estive. Cette marche conviviale a permis aux participant(e)s de découvrir une pratique ancestrale qui façonne depuis des générations les paysages et l'identité de nos montagnes.

À l'arrivée à l'alpage dans le secteur du Belvédère, chacun a pu échanger avec les alpagistes autour d'une dégustation de avec le Syndicat de défense du beaufort. Les enfants ont profité de jeux, le tout dans une ambiance conviviale.

À travers cet événement, la commune réaffirme son attachement au pastoralisme et à l'agriculture de montagne, secteur essentiel de la préservation des savoir-faire et de la vitalité de nos territoires.

Vacances pour tous

*avec la fédération des œuvres laïques de Savoie
(FOL)*

Implanté à Courchevel 1850, le chalet Lionel-Terray accueille chaque été plus de **1 000 jeunes** en colonies de vacances, organisées par la fédération des œuvres laïques (FOL) de Savoie et sa marque «Vacances pour tous». Association d'éducation populaire affiliée à la Ligue de l'enseignement, la FOL agit depuis de nombreuses années dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport, des loisirs et de l'accès aux vacances pour tous. Le chalet Lionel-Terray, propriété du Département de la Savoie, constitue l'un de ses équipements essentiels du territoire de Courchevel.

Tout au long de l'été, les enfants et adolescents de 7 à 17 ans participent à des colonies thématiques (Yamakasi, survie, cascade, hip-hop, BMX flat, etc.) mêlant activités sportives, découverte de la montagne et vie collective.

Afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter, des places en externat sont proposées aux jeunes de Courchevel, leur permettant de vivre le séjour sans la nuitée.

Nouveauté cette année : chaque vendredi, rendez-vous à 14 h au stade de foot du Praz pour les *Teen's Camp* ! Une animation gratuite ouverte aux **7/17 ans**, qui leur permettra de découvrir l'ensemble des activités proposées par la FOL Savoie.

À travers ces actions, la Fédération des Œuvres Laïques poursuit sa mission : favoriser l'accès des jeunes aux loisirs éducatifs, à la découverte et à la vie collective, tout en contribuant à l'animation du territoire.

Infos : www.fol73.fr



STAGE YAMAKASI

**ANIMATION GRATUITE
LES TEEN'S CAMP
TOUS LES VENDREDIS À 14H**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
WWW.HELLOASSO.COM



Réseau de navettes station : une nouvelle identité qui relie les villages et les usager(ère)s.



MAQUETTE DU NOUVEL HABILLAGE DES NAVETTES STATION - SIMULATION

Cet été, à l'occasion du renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de navettes, la commune dévoile leur nouvel habillage. Plus qu'un changement esthétique, **cette nouvelle identité visuelle traduit la volonté de la commune de proposer un réseau plus lisible, plus accueillant et plus facilement identifiable** par toutes et tous.

Dans l'espace public, **le réseau de transport est un repère du quotidien**. Son habillage permet de reconnaître rapidement le service, de s'orienter plus facilement et de monter à bord en toute confiance. En renforçant cette visibilité, la commune souhaite encourager chacun(e) à utiliser les navettes pour se déplacer.

Le nouvel habillage repose sur une palette de bleus choisis pour évoquer la confiance, la sérénité et le dynamisme. Le bleu

profond exprime la stabilité du service, tandis que les nuances plus lumineuses renforcent sa visibilité et son caractère accueillant. Les navettes s'intègrent ainsi naturellement dans le paysage tout en restant immédiatement reconnaissables.

L'élément graphique structurel de la ligne qui parcourt le véhicule, symbolise le mouvement, le réseau et la continuité. Son tracé évoque les routes de montagne reliant les villages, les virages caractéristiques de Courchevel ou encore les courbes laissées par les skis sur la neige. Elle incarne le lien, tissé chaque jour entre les habitant(e)s, les visiteur(euse)s et les différents lieux de vie de la commune.

Dès cet été, cinq navettes circuleront avec ce nouvel habillage, première étape d'un réseau toujours plus identifiable et proche de ses usager(ère)s.

Mobilité Courchevel, une application pour faciliter les déplacements

Lancée à l'occasion des vacances d'hiver 2026, l'application Mobilité Courchevel accompagne désormais habitant(e)s, saisonnier(ère)s et visiteur(euse)s dans leurs déplacements en station.

Développée en partenariat avec Transdev et ViaTransit, **elle permet de consulter en temps réel les horaires et la position des navettes** ainsi que la ligne de bus régulière Moûtiers-Courchevel (S65). L'application propose également un **calculateur d'itinéraires** intégrant les différents modes de déplacement disponibles sur le territoire : transports en commun, remontées mécaniques ouvertes en transport urbain ou encore la marche.

En regroupant l'ensemble des **solutions de transport dans un outil unique**, Mobilité Courchevel facilite les déplacements du quotidien et offre une vision complète des possibilités de mobilité à l'échelle de la commune.

L'intérêt du public pour ce nouveau service s'est rapidement confirmé : entre le lancement de l'application au début des vacances d'hiver et le début du mois d'avril, plus de 2 600 téléchargements ont été enregistrés.

L'application est disponible gratuitement sur les plateformes iOS et Android.



La sécurité renforcée dans la commune

La sécurité des habitant(e)s et des usager(ère)s constitue une priorité de la municipalité. Afin de répondre aux préoccupations exprimées par la population, plusieurs mesures ont été mises en place ces derniers mois en matière de sécurité, notamment routière.

La police municipale s'est ainsi récemment équipée d'un nouveau **radar binoculaire** portable de nouvelle génération, permettant d'effectuer des **contrôles aléatoires** et réguliers sur l'ensemble du territoire communal. Cet équipement vise avant tout à renforcer la prévention et à lutter contre les infractions routières, notamment les excès de vitesse et l'usage du téléphone au volant. **Cette démarche s'inscrit dans une volonté de prévention et de responsabilisation**. Néanmoins, en cas de non-respect des règles de circulation, **les infractions constatées feront l'objet de verbalisations**.

Parallèlement, **un nouveau policier** complète les effectifs de la police municipale depuis le mois de juin. Ce renfort permet d'accroître la présence des agents sur le terrain et de consolider les missions de prévention et de contrôle.

Dans le cadre de leurs compétences, **les agents de la police municipale sont habilités à constater les infractions routières, à verbaliser les contrevenant(e)s** et, selon la nature des infractions relevées, à procéder à un retrait de points ou une rétention du permis de conduire.

Une **attention particulière est également portée aux camions intervenant sur les chantiers**, avec une intensification des contrôles afin de veiller au respect de la réglementation et de garantir la sécurité de l'ensemble des usager(ère)s de la route.

À travers ces différentes actions, la commune réaffirme sa volonté de favoriser un partage apaisé et sécurisé de l'espace public au bénéfice de toutes et tous.



VUE AÉRIENNE DES VILLAGES ET HAMEAUX DE COURCHEVEL

Urbanisme un nouveau cadre pour accompagner le développement de La Perrière

Le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) de l'ancienne commune de La Perrière a été approuvé par le conseil municipal le 26 février 2026, à l'issue de deux ans et demi d'études.

Ce document fixe désormais les règles d'urbanisme applicables sur le territoire. Il s'appuie notamment sur un diagnostic territorial et un règlement destiné à accompagner le développement de la commune dans les années à venir.

L'un des objectifs de cette révision était également de renforcer la cohérence avec le PLU de l'ancienne commune de Saint-Bon, tout en tenant compte des spécificités de La Perrière. Plusieurs outils de planification ont ainsi été mis en place pour favoriser le logement permanent, préserver l'architecture des hameaux patrimoniaux et protéger les espaces verts situés dans les villages le long de la RD915.

Concernant Courchevel La Tania, la zone d'aménagement concerté (ZAC), qui encadrerait jusqu'à présent l'urbanisation de la station, arrivera à son terme en septembre 2027. Un règlement spécifique a donc été établi afin d'accompagner son développement tout en préservant l'identité architecturale qui la caractérise.

Par ailleurs, deux projets de logements permanents et saisonniers sont programmés pour les prochaines années à Saint-Jean (au niveau de la place d'Armes) et à proximité du parking du Formier (Courchevel La Tania).



CI-DESSUS ET EN BAS À DROITE : MODÉLISATION DU CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL DE BOZEL - INEX-A

Une cuisine centrale à Bozel pour répondre aux besoins du territoire

Afin de répondre aux besoins des crèches, des établissements scolaires, des centres de loisirs, des EHPAD, et du service de portage à domicile, la Communauté de communes Val Vanoise porte le projet de création d'une cuisine centrale à Bozel.

Prévu pour une mise en service au printemps 2029, cet équipement garantira un service de restauration de proximité, durable et de qualité. Les installations seront conçues pour assurer la préparation de menus adaptés aux besoins des différents publics, de la petite enfance aux séniors. La cuisine centrale disposera d'une capacité de production pouvant atteindre 1 600 repas par jour. Grâce à l'emploi du procédé de liaison froide, l'organisation du service sera optimisée et assurera une continuité de fonctionnement 7 jours sur 7.

UN PROJET EXEMPLAIRE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le projet s'inscrit pleinement dans une démarche de renouvellement urbain fondée sur la sobriété foncière, avec la reconversion d'une ancienne friche industrielle à Bozel. La démolition du site, achevée en 2025, a permis de réaliser les diagnostics environnementaux nécessaires, notamment les analyses des sols, et d'engager la requalification du secteur.

Inscrit dans une démarche de transition énergétique et environnementale, le projet prévoit notamment la création d'une toiture végétalisée ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le dépôt du permis de construire est programmé pour l'été 2026. Les travaux de dépollution des sols, de terrassement et de construction se dérouleront entre la fin de l'année 2026 à 2028, pour **une mise en exploitation prévue au printemps 2029**.

L'investissement global consacré à la réalisation de la cuisine centrale s'élève à 6 millions d'euros TTC, incluant l'acquisition du terrain et l'ensemble des coûts de réalisation.

Cet équipement s'intègre dans le projet immobilier « La Prairie », qui comprendra également le futur centre technique intercommunal et 14 logements de type F1 destinés aux travailleur(euse)s saisonnier(ère)s.

UNE CAPACITÉ RENFORCÉE À L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2030

Pensée pour s'adapter aux grands événements, la cuisine centrale pourra augmenter temporairement sa capacité de production à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030. Elle contribuera notamment à la restauration des athlètes et des équipes présentes au sein du village olympique de Bozel. Afin d'accompagner cette activité exceptionnelle, des conteneurs frigorifiques complémentaires pourront être installés et les effectifs renforcés.

L'organisation future du service de restauration scolaire pour les enfants de Courchevel, ainsi que les modalités d'organisation du temps de travail des agents communaux concernés, seront définies dans les mois à venir.

Plus d'infos : www.valvanoise.fr



REFUGES, LACS ET PARC NATIONAL DE LA VANOISE, Courchevel et son patrimoine naturel

À Courchevel, la montagne ne se résume pas aux sommets. L'été, elle se découvre au fil des sentiers, au bord des lacs d'altitude, dans l'atmosphère chaleureuse des refuges ou au cœur des espaces préservés du parc national de la Vanoise.

Refuges, lacs, alpages et espaces naturels protégés composent un patrimoine vivant qui participe pleinement à l'identité de la commune. Ces lieux racontent une autre facette de Courchevel, plus confidentielle mais tout aussi essentielle.

Aujourd'hui encore, ils constituent des espaces de découverte, de loisirs et de partage, fréquentés aussi bien par les habitant(e)s que par les visiteur(euse)s. De la vallée des Avals au site naturel de la Rosière, en passant par les sentiers de la Vanoise, ce patrimoine naturel contribue à faire de Courchevel un territoire où la montagne se vit autant qu'elle se contemple.



REFUGE DU GRAND PLAN

LES REFUGES, HALTES DE PLEINE NATURE

L'histoire des refuges en montagne est intimement liée à celle de l'alpinisme. À partir de la seconde moitié du ^{xx}e siècle, alors que la conquête des sommets se développe dans les Alpes, des abris sont construits en altitude afin d'offrir aux alpinistes un lieu de repos avant leurs ascensions. Avec la création du Club Alpin Français en 1874 et l'essor du tourisme de montagne, le réseau de refuges se développe progressivement dans les massifs français.

Au fil du temps, leur fonction a évolué. D'abord conçus comme de simples abris, souvent rustiques, ils accueillent aujourd'hui une grande diversité de publics : randonneur(euse)s, familles, sportif(ve)s ou amoureux(euses) de la montagne. À Courchevel, deux refuges, gardés l'été, sont accessibles, l'un dans le parc national de la Vanoise et le second, au fond de la vallée des Avals.

LE REFUGE DU GRAND PLAN, UN POINT DE REPÈRE DANS LA VALLÉE DES AVALS

Avant la construction du refuge, à l'emplacement actuel, il n'existait qu'un chalet de bergers en mauvais état, construit en 1972. En 1991, Jean-Michel SAXE, originaire de Saint-Bon, qui passait ses étés à l'alpage, garde le refuge des lacs Merlet. De là-haut, il regarde le chalet du Grand Plan désaffecté, ouvert aux quatre vents, en contrebas et perçoit son potentiel. Il imagine alors un projet ambitieux : créer un refuge de montagne capable d'accueillir randonneur(euse)s tout en participant au développement du tourisme estival à Courchevel.

Le projet prend forme en 1994 lorsque le projet est validé à l'unanimité par le conseil municipal et le maire de l'époque, Michel ZIEGLER.

Du bardage à la cuisine en passant par les dortoirs et les sanitaires, tout était à faire. Au terme de mois intensifs de travaux, Jean-Michel SAXE ouvre le refuge le 14 juillet 1995, qu'il gèrera jusqu'en 2006. C'est Lionel BLANC qui prendra sa suite en 2008 et qui développera à son tour le refuge jusqu'en 2013, en y réalisant des agrandissements. Ces dernières années, plusieurs investissements par la commune ont permis de moderniser l'équipement. Des panneaux photovoltaïques ont notamment été installés afin d'améliorer son autonomie énergétique, tandis qu'une borne de recharge pour VTT à assistance électrique est désormais à disposition des visiteurs(euses). À ses débuts, le refuge aura rencontré son public très rapidement et trente ans plus tard, il est un incontournable dans le secteur de Courchevel.

À partir de 2020, le refuge est géré, en délégation de service public, par Laurent BOIS-MARIAGE et, depuis 2026, le refuge est exploité en régie municipale, sous la responsabilité de Julie BLANC et de son équipe composée

de Mathieu MUGNIER, Evy THIAFFEY, Laurent BOIS-MARIAGE et Marine PRIN ; une nouvelle étape dans l'histoire de cet équipement qui continue de jouer un rôle central dans l'offre touristique de Courchevel.

Accessible à pied, en VTT ou en VTT à assistance électrique. Nuitées en chambre ou en dortoir et restauration sur place.

www.refugegrandplan.fr
refugegrandplan@mairie-courchevel.com

LE REFUGE DES LACS MERLET : L'UNE DES CARTES POSTALES DE COURCHEVEL



REFUGE DES LACS MERLET

Construit au début des années 1970 par le Parc national de la Vanoise, avec ses 14 couchages, il est l'un des plus petits du parc. À l'image d'autres refuges tels que le Fond des Fours à Val d'Isère ou Plaisance à Champagny-en-Vanoise, construits à la même époque, il a été conçu dans le style « chalois »* devenu une marque de fabrique de beaucoup de refuges de la Vanoise. Avec l'augmentation de l'affluence et les investissements conséquents, la mairie rachète le refuge, alors propriété du Parc, en 2007 et acte une délégation de service public en 2009.

Accessible après une randonnée facile pour la plupart des marcheur(euse)s régulier(ère)s, le refuge, aujourd'hui gardé par Charles DECAEN et Solène COLIN, constitue une destination à part entière, mais aussi une étape pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre leur découverte des itinéraires situés aux portes du parc national de la Vanoise.

Nuitées en dortoir et restauration sur place.

refugedeslacsmerlet-vanoise-courchevel.com
refugedeslacsmerlet@gmail.com

*refuges avec un toit à deux pans descendant très bas le long de la structure, s'intégrant au paysage, et qui ont marqué l'architecture de la Vanoise dans les années 1970

LES LACS D'ALTITUDE

Les lacs d'altitude sont issus du travail des glaciers qui ont modelé les reliefs alpins il y a plusieurs milliers d'années. Lorsque les glaciers se sont retirés, ils ont laissé derrière eux des cuvettes naturelles progressivement remplies par l'eau de fonte, la neige, des glaçons rocheux et les précipitations.

Aujourd'hui, ces lacs constituent des écosystèmes particulièrement sensibles. Leur apparente tranquillité cache une vie foisonnante : insectes, amphibiens, oiseaux et flore spécialisée s'y développent. Parce qu'ils sont situés dans des environnements fragiles, ils nécessitent une attention particulière. C'est notamment le cas du lac Merlet supérieur qui fait partie du réseau « Lacs sentinelles » animé par *Asters*, *Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie* et l'Office français de la biodiversité (OFB), composé d'une vingtaine de lacs d'altitude alpins. Quatre autres lacs du parc de la Vanoise font aussi partie du réseau : celui du mont Coua (Les Allues), de l'Arpont (Val-Cenis), du lac Blanc et du lac Noir du Carro (Bonneval-sur-Arc). Ce dispositif scientifique suit l'évolution de plusieurs lacs d'altitude afin de mieux comprendre les effets du changement climatique sur les écosystèmes de montagne. Température de l'eau, qualité du milieu, biodiversité ou encore évolution des espèces sont régulièrement observées, faisant de ces lacs de véritables indicateurs de l'état de santé des milieux alpins. Les lacs qui ne font pas partie de ce réseau font également l'objet de suivis scientifiques ponctuels. Ainsi, du 7 au 9 juillet 2026, l'Office français de la biodiversité, en collaboration avec le Parc, a réalisé une étude hydrobiologique et piscicole au lac Merlet inférieur afin d'approfondir les connaissances sur son fonctionnement écologique et la biodiversité qu'il abrite.

Plus d'infos : www.lacs-sentinelles.org

LA PÊCHE DANS LES LACS D'ALTITUDE

La pêche est autorisée dans plusieurs lacs d'altitude de la commune, chacun disposant de sa propre réglementation afin de préserver les populations piscicoles et les milieux naturels.

- **Lac Merlet inférieur (2 391 m)** : ombles chevaliers et cristivomers (ombles du Canada). Pêche à la mouche avec appâts artificiels uniquement, avec hameçon simple sans ardillon. Maximum de trois ombles chevaliers par jour. Les cristivomers doivent être remis à l'eau (*No-kill*). Taille du poisson : 23 cm minimum.
 - **Lac Merlet supérieur (2 450 m)** : cristivomers. Pêche à la mouche avec appâts artificiels uniquement, avec hameçon simple sans ardillon. Maximum d'un poisson par jour (*No-kill*). Taille du poisson : 35 cm minimum.
 - **Lac Bleu (2 254 m)**
 - **Lac des Creux (2 283 m)**
 - **Lac du Pêtre (2 282 m)**
 - **Lac du Rateau (2 441 m)**
- Pour ces quatre lacs : truites arc-en-ciel. Maximum de 3 prises par jour. Taille du poisson : 23 cm minimum.

Comment obtenir son permis ?

- Une carte de pêche est obligatoire pour pratiquer dans les lacs d'altitude de Courchevel.
- Elle est nominative et autorise l'utilisation d'une seule ligne.
- Les cartes peuvent être achetées en ligne auprès de l'AAPPMA La Gaulle Tarine - www.lagauletarine.com
- Elles sont également disponibles aux refuges du Grand Plan et des lacs Merlet ou bien auprès du magasin France rurale à Moûtiers.

Autres sites de pêche autorisés :
Lac du Praz et lac et torrent de La Rosière.

Toutes les infos : www.mairie-courchevel.com



LAC DU RATEAU

IDÉES DE RANDONNÉES

Dans les montagnes de Courchevel, randonneur(euse)s et vététistes de tous niveaux peuvent accéder à ces lieux privilégiés, au terme de parcours plus ou moins exigeants. Quelques idées de randonnée en dehors des sentiers battus :

COL DE CHANROUGE PAR LES LACS MERLET

- Une alternative au parcours classique
 - Col de la Platta (doubler la distance et le dénivelé en partant du Belvédère par la vallée des Avals)
 - Distance : environ 11 km A/R
 - Dénivelé positif : 500 m
 - Temps : environ 4 h
- Passage par le refuge des lacs Merlet, lac Merlet inférieur et à proximité du lac du Pêtre

LE TOUR DE L'AIGUILLE DU RATEAU

- L'ambiance minérale de la haute montagne avec une randonnée sous les 1 000 m de dénivelé et deux lacs à la clé
 - Un itinéraire sauvage à travers prairies de montagne et moraine. Réalisable à la journée ou sur deux jours avec une nuit au refuge du Grand Plan.
 - Belvédère
 - Distance : environ 21 km
 - Dénivelé : +950 m
 - Temps : 7 h à la journée (ou 2 jours)
- Passage par le lac du Rateau, le col du Rateau et le lac du Pêtre

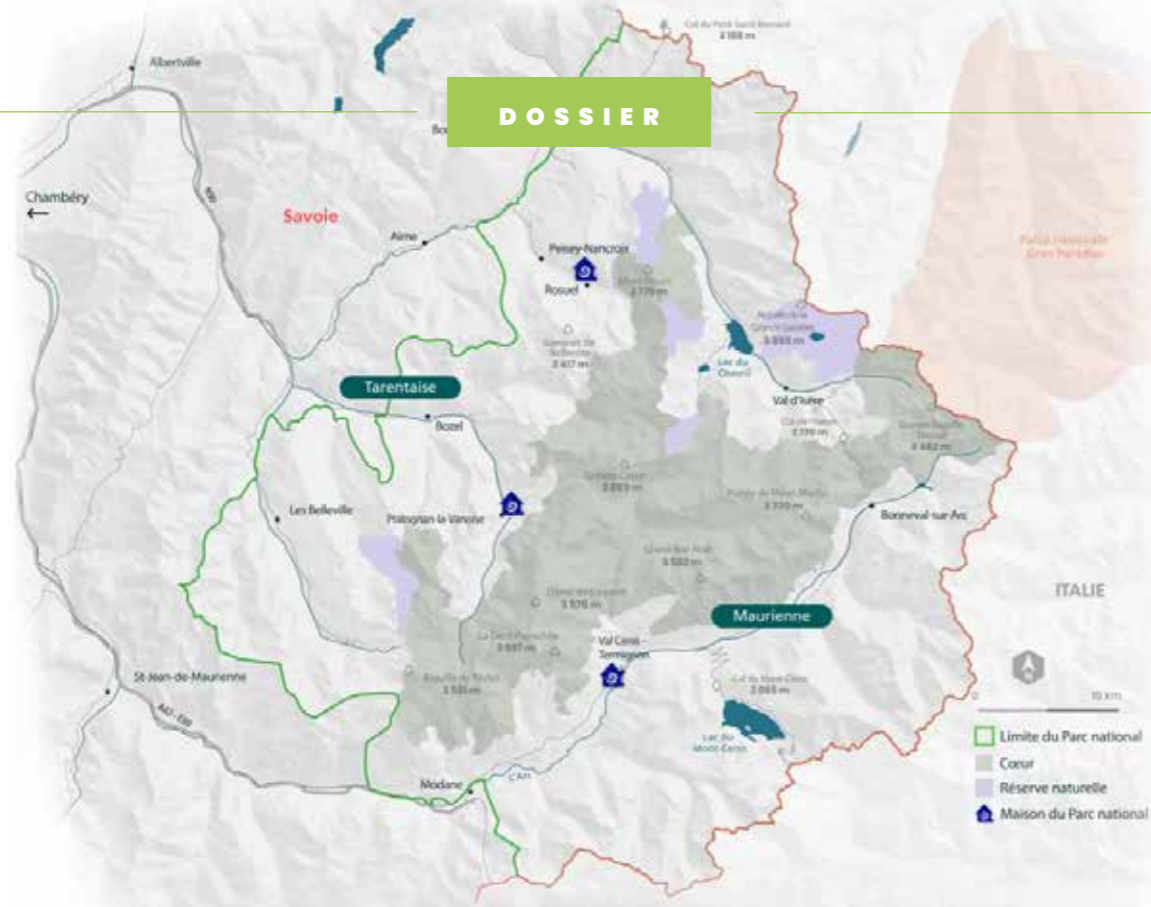
LES DENTS DE PORTETTA PAR LE ROCHER DE PLASSA ET LA VALLÉE DES AVALS

- Un parcours technique emprunté par les coureur(eues)s du 44 km, du 55 km et du 66 km du Millet Xtrail®
 - Une boucle exigeante sous les dents de Portetta à faire en une journée ou sur deux jours avec une nuit au refuge du Grand Plan. Variante plus courte par la combe des Roches jusqu'au col des Saulces.
 - Belvédère
 - Distance : environ 17 km
 - Dénivelé : 1 100 m
 - Temps : 7 h à 8 h
- Passage par le col des Saulces, le passage de Plassa (et son cairn monumental) et les Glaciers

LE COL DES SAULCES ET REFUGE DU GRAND PLAN, Le VTT sauvage

- Possibilité de faire une pause au refuge du Grand Plan avant de poursuivre vers le col, ou au retour avant la descente des Avals.
 - Belvédère
 - Distance : environ 20 km A/R
 - Dénivelé : environ 850 m
 - Temps : 3 h à 4 h (en VTT à assistance électrique)
- Passage par le col des Saulces et le refuge du Grand Plan

Se renseigner sur les conditions avant le départ.
Carte IGN : 35340T - LES TROIS VALLÉES - MODANE - PARC NATIONAL DE LA VANOISE



CARTE DES LIMITES DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE

LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE : UN TERRITOIRE UNIQUE À PRÉSERVER

Situé entre les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, le parc national de la Vanoise est l'un des espaces naturels les plus remarquables des Alpes françaises. En 1963, il fut le premier parc national créé en France, initialement pour protéger le bouquetin des Alpes alors menacé de disparition. Depuis, sa mission s'est élargie à la préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel.

11,4 % de la superficie communale de Courchevel fait partie du parc, soit 673 hectares pour 68,82 km². Le parc dans sa totalité couvre plus de 533 km² de cœur protégé et rassemble une mosaïque de paysages de haute montagne : sommets dépassant les 3 000 mètres d'altitude, glaciers, vallées, alpages, lacs et zones rocheuses. Cette diversité de milieux, associée à une géologie particulièrement riche et à une position de carrefour entre plusieurs influences climatiques, favorise une biodiversité remarquable.

La Vanoise est l'un des plus importants réservoirs de biodiversité de montagne en Europe :

- **2 860 espèces végétales recensées,**
- **1 000 espèces de champignons,**
- **Près de 325 espèces de vertébrés.**

Le parc protège notamment des espèces emblématiques comme le bouquetin, le chamois, l'aigle royal ou encore le gypaète barbu.

Le parc national de la Vanoise présente également la particularité de partager **14 kilomètres de frontière avec le parc national italien du Grand Paradis**. Ensemble, ils forment l'un des plus **vastes espaces naturels protégés d'Europe occidentale, couvrant près de 1 250 km² de territoires préservés.**

Dans le Parc, la réglementation vise avant tout à préserver la faune, la flore et la tranquillité des lieux, et certaines activités y sont interdites ou strictement encadrées.

Ainsi, les chiens ne sont pas autorisés, même tenus en laisse (sauf exceptions prévues par la réglementation), afin de ne

pas perturber la faune sauvage. La cueillette de fleurs, le prélèvement de minéraux ou d'éléments naturels sont également interdits. Les visiteurs doivent veiller à ne laisser aucune trace de leur passage : pas de déchets, pas de feu et pas de nuisances sonores.

La circulation des véhicules motorisés est interdite, tout comme la pratique du VTT sur les sentiers du cœur de parc, à l'exception de certains itinéraires spécifiquement autorisés. Les drones sont également proscrits afin de préserver la quiétude de la faune et des autres usagers.

Certaines activités restent toutefois possibles lorsqu'elles sont encadrées, comme la pêche dans les lacs et cours d'eau autorisés ou le bivouac à proximité immédiate de certains refuges, sous conditions et après réservation auprès des gardiens.

UNE CONVENTION SPÉCIFIQUE À L'AVIFAUNE

Depuis 2019, le parc national de la Vanoise, les communes des 3 Vallées, les exploitants des domaines skiables, plusieurs partenaires environnementaux, tels que l'Office français de la biodiversité, l'Office national des forêts, la Fédération des chasseurs de Savoie et l'Association pour l'étude des territoires des oiseaux de Savoie, sont engagés dans une convention avifaune destinée à mieux connaître et protéger les oiseaux emblématiques des Alpes. Cette démarche concerne notamment le tétras lyre, le lagopède alpin, la perdrix bartavelle et l'aigle royal.

Grâce à des suivis scientifiques réalisés à l'aide de balises GPS, les partenaires étudient les déplacements de ces espèces et les effets des activités humaines sur leurs habitats. Les données recueillies permettent ensuite d'adapter les mesures de protection, comme la création de zones de quiétude, la sensibilisation du public ou l'amélioration de certains aménagements du domaine skiable.

Cette convention illustre la volonté de concilier préservation de la biodiversité et activités de montagne, afin de garantir la coexistence durable entre les usages touristiques et la faune

LA ROSIÈRE, LE SITE NATUREL EMBLÉMATIQUE DU PAYSAGE COURCHEVELLOIS

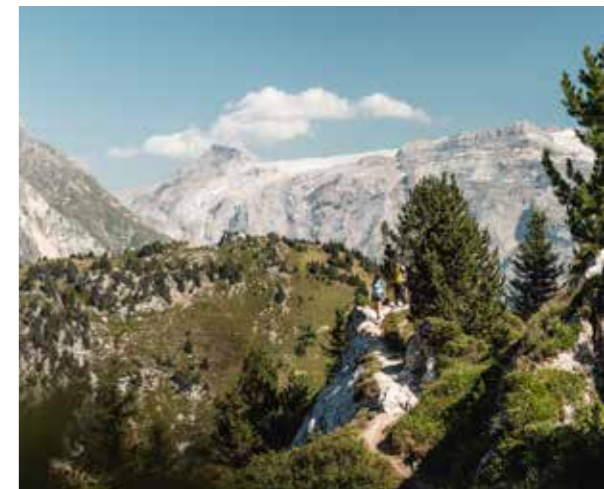
Situé au pied de la vallée des Avals, à Courchevel Moriond, le site naturel de la Rosière est l'un des espaces naturels les plus appréciés de la commune.

Au cœur du site, le chalet de La Rosière, participe pleinement à l'identité des lieux. Plus qu'une simple buvette, il valorise les productions locales à travers une offre de restauration privilégiant les circuits courts, les produits biologiques et les spécialités savoyardes.

Depuis ce printemps, la délégation du chalet, désormais dénommé **Restaurant et snack de La Rosière, a été attribuée à Camille MAFFEZZOLI et à Rémy CLAREY**, un couple déjà connu dans le paysage local puisqu'ils sont également à la tête de *La Cabane de Sul'lys* (vallon de Pramérue). Ingénieure agronome de formation, Camille s'est progressivement rapprochée de la restauration, tandis que Rémy est fromager pour la ferme de Pralin (Courchevel Moriond) et de Pralong (Courchevel 1850), site de production de beaufort d'été à Courchevel. Ensemble, dans la gestion du chalet, **ils souhaitent suivre les traces de l'ancien exploitant, Roland GEORGES, en portant les valeurs de préservation des terroirs et de valorisation des savoir-faire locaux**, à l'image de leur autre établissement, *La Cabane de Sul'lys*.

Le site accueille également plusieurs activités de pleine nature, dont **un parcours aventure**, désormais exploité par Romain AUBRUN et Luc MONGELLAZ de la société *Arboria Adventures*, une *via ferrata* dominant le lac. C'est aussi le point de départ de nombreuses randonnées pour tous les niveaux de pratique.

Véritable lieu de sensibilisation à l'environnement, la Rosière propose **un sentier botanique** permettant d'observer des espèces végétales alpines variées. En 2027, un espace d'exposition extérieure consacré à la faune, à la flore, à la géologie et à l'apiculture, sera installé.



SECTEUR DE LA DENT DU VILLARD

LA DENT DU VILLARD, UN PAYSAGE UNIQUE FAÇONNÉ PAR LE GYPSE

Dominant le lac, ce sommet doit son relief spectaculaire à la présence de gypse, une roche soluble dans l'eau qui a façonné au fil du temps un paysage singulier de ravines, de falaises et de dolines caractéristiques. La dent du Villard abrite l'une des plus importantes formations gypseuses de France.

Par ailleurs, une partie du massif est protégée au sein de la **réserve biologique dirigée de la dent du Villard**. Contrairement à une réserve intégrale où la nature évolue sans intervention humaine, une réserve biologique dirigée fait l'objet d'une gestion active destinée à préserver des habitats naturels ou des espèces remarquables. Ce statut permet notamment de protéger les milieux forestiers les plus sensibles du secteur.

La forêt de la dent du Villard est aussi classée **Natura 2000**, un réseau européen qui regroupe un ensemble de sites naturels, terrestres et marins et qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats menacés, tout en maintenant les activités humaines compatibles avec leur conservation. Ce secteur abrite notamment une pineraie de pins à crochets sur gypse, un habitat rare à l'échelle européenne, ainsi qu'une flore caractéristique comprenant plusieurs espèces protégées.

NOUVEAUTÉ CET ÉTÉ

Les familles peuvent également découvrir le site grâce à un **jeu de piste, Les secrets de la cabane du lac**, imaginé autour de l'histoire de Mélie, Rose et Gaston. Munis d'une carte, les jeunes aventurier(ère)s parcourent les abords du lac à la recherche de cinq balises et résolvent, au fil de leur progression, des énigmes qui les conduisent jusqu'à une cabane secrète.

Durée : 1h30 • 3-10 ans • Livret de jeu disponible au point info de la Rosière et dans les bureaux d'accueil de Courchevel Tourisme.



INAUGURATION DU CHALET RESTAURANT - 3 JUILLET 2026

Alain BLANC

FILS DU CHAMPION DE SKI JEAN BLANC, ALAIN PERPÉTUE DEPUIS PLUS DE 40 ANS L'HISTOIRE FAMILIALE. À L'OCCASION DES 80 ANS DE COURCHEVEL, IL REVIENT SUR UNE AVENTURE COMMENCÉE AVEC SES PARENTS, SUR LES VALEURS TRANSMISES ET SUR L'ÉVOLUTION D'UNE STATION À LAQUELLE IL RESTE PROFONDÉMENT ATTACHÉ.

Alain BLANC est le dernier d'une fratrie de trois enfants. Avec sa sœur Joëlle et son frère Jean-Jacques, il grandit entre Bozel, dans la maison familiale de ses grands-parents maternels, et Courchevel, où ses parents Arlette et Jean travaillaient au magasin. « *La semaine, nous étions à Bozel avec nos grands-parents, Mamie et Pépé PERRIEUX. Les dimanches et les vacances, nous retrouvions nos parents à Courchevel.* »

Sa mère Arlette, passionnée de musique et de piano, partageait cette sensibilité artistique héritée de son père Jacques PERRIEUX. Son père, lui, était déjà tourné vers l'avenir, toujours occupé par de nouveaux projets pour le magasin ou les remontées mécaniques.

« *Né en 1921, mon père fut l'un des grands skieurs français de son époque. Membre de l'équipe de France dans les années 1940, il a été le premier Français à gagner en 1946 la descente du Lauberhorn à Wengen, en Suisse. Il a été également trois fois champion de France de descente et de combiné. Sélectionné pour les Jeux olympiques de Saint-Moritz en 1948, il figurait parmi les favoris de la descente, avant qu'une fracture de la jambe survenue à l'entraînement ne mette fin à ses ambitions.* »

Mais pour Alain, le souvenir le plus fort reste celui d'un homme simple et profondément humain.

« *C'était un homme de très grande loyauté et de grande gentillesse, avec son épouse, qu'il surnommait "Chouquette" (lui était "Chouquet"), ses enfants, ses amis, mais aussi les animaux.* »

Loin de l'image du champion, Jean BLANC aimait les longues balades en montagne l'été, où il prenait le temps d'observer la nature et les fleurs. L'hiver venu, son plaisir était de parcourir les pistes en fin de journée avec son chien Teck, après la fermeture du magasin.

« *Lorsque mon père a créé son magasin, Courchevel commençait à écrire son histoire. Grâce à sa parfaite connaissance du site, il a participé au développement de la station et apporté son expertise technique dans la création du domaine skiable.* »

Mais il savait aussi que la réussite d'une entreprise repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la font vivre.



« *Il a toujours considéré que l'équipe soudée du personnel était l'argument principal de la réussite du magasin. Nous ne remercions jamais assez toutes les belles personnes qui ont œuvré pour Jean Blanc Sports.* »

Une philosophie qui accompagne encore aujourd'hui Alain dans son quotidien.

« *En décembre 1980, j'ai rejoint l'entreprise familiale pour ma première saison d'hiver comme vendeur de skis. J'aurais pu partir vers d'autres horizons. En effet, un client américain rencontré au magasin, concessionnaire Ford au Texas, m'avait même proposé un poste aux États-Unis pour développer la marque Alpine. Le défi était séduisant, mais j'ai choisi de rester. Je ne voulais pas quitter la famille, les amis et la montagne.* »

« **J'AI CHOISI DE RESTER À COURCHEVEL. JE NE VOULAIS PAS QUITTER LA FAMILLE, LES AMIS ET LA MONTAGNE.** »

Depuis, il n'a jamais quitté Courchevel. « *J'ai connu les Jeux olympiques d'Albertville en 1992 et j'ai la chance de pouvoir aujourd'hui me préparer à vivre ceux de 2030.* »

Au fil des décennies, Alain a vu Courchevel évoluer et changer d'image. Il reconnaît que la station a parfois été associée à une image trop éloignée de ses valeurs premières.

« *À une certaine époque, l'image de Courchevel a été un peu trop axée sur le côté "bling-bling" et on avait perdu une part de notre naturel chaleureux, accueillant et notre simplicité.* »

Pour lui, la station retrouve aujourd'hui un meilleur équilibre, notamment grâce aux nouveaux équipements sportifs qui replacent le ski et la pratique de la montagne au cœur de son identité.

Il reste néanmoins attentif aux défis à venir : l'évolution climatique, la réduction des saisons d'hiver ou encore la difficulté à loger les salariés saisonniers.

Mais son regard demeure confiant : « *Courchevel reste une très belle carte postale mondialement appréciée, mais il faut la mériter.* » Après 80 ans d'histoire, Alain Blanc continue ainsi de porter une mémoire familiale intimement liée à celle de la station. Une histoire faite de ski, de travail, de fidélité et d'une conviction simple : « *la montagne reste encore belle.* »

Des événements sportifs hors norme

DIMANCHE 12 JUILLET BJÖRKA X3® : LE TRIATHLON HORS NORME

Le 12 juillet 2026, Courchevel accueillera une nouvelle édition du Björka X3®, une épreuve mêlant trois disciplines particulièrement exigeantes : 6 km d'aviron sur ergomètre, en extérieur dans la raquette d'arrivée des tremplins olympiques, 12,2 km de vélo jusqu'à l'altiport de Courchevel Michel Ziegler (750 m D+) et un parcours de trail de 9,6 km pour 550 m D+. À faire en solo ou en trio !

courchevelsportsoutdoor.com



LA GRANDE CASSE

DIMANCHE 26 JUILLET MILLET XTRAIL® : JUSQU'OU IREZ-VOUS ?

Rendez-vous le 26 juillet 2026 (départ à 5 h 30) pour le Millet XTrail Courchevel, l'un des grands événements trail de l'été. Son concept original « Find your limit » permet aux coureur(euse)s de choisir leur distance pendant la course parmi six formats allant de 11 à 66 km. Les participant(e)s évoluent au cœur des paysages de montagne et du parc national de la Vanoise. Une expérience sportive accessible aussi bien aux amateur(trice)s qu'aux trailers aguerris.

courchevelsportsoutdoor.com



LA DENT DU VILLARD

DU VENDREDI 31 JUILLET AU DIMANCHE 2 AOÛT MARATHON DES SABLES « CRAZY LOOPS »

Après une première édition réussie en 2025, Courchevel accueillera pour la seconde fois, du 31 juillet au 2 août 2026, cet événement qui s'inscrit dans l'univers du Marathon des Sables, célèbre course d'ultra-endurance créée dans le désert marocain et reconnue comme l'une des plus exigeantes au monde.

Avec son format « Crazy Loops », ce rendez-vous propose une approche plus accessible, conviviale et inclusive de l'ultra-trail.

Ici, pas de parcours linéaire ni de pression du chrono : les participant(e)s évoluent sur une boucle de 3 à 5 km à répéter librement pendant 3, 6, 9, 12 ou 24 heures, en courant ou en marchant, seuls ou en équipe. L'objectif est simple : réaliser autant de boucles que possible à son propre rythme.

Au-delà de la performance sportive, l'événement met l'accent sur le partage, la solidarité et l'inclusion. Des équipes handi participent également à l'aventure, tandis qu'un bivouac installé au cœur du site permet aux participant(e)s de vivre pleinement l'expérience dans une ambiance chaleureuse.

marathondessables.com



BIVOUAC AU BOUC BLANC

DU VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 AOÛT THE CYCLING EVENT

Du 14 au 16 août 2026, Courchevel accueillera la 4^e édition de The Cycling Event®, un rendez-vous devenu incontournable pour les passionnés de vélo. Attirant chaque année un public plus nombreux, l'événement propose compétitions, randonnées, tests de matériel, animations et rencontres autour du VTT et toutes ses disciplines (descente, enduro, cross-country, etc.).

www.thecyclingevent.com



DESCENTE
DANS LES AVALS

Coupe du monde de saut à ski un week-end d'exception placé sous le signe de Courchevel 80

Les 8 et 9 août 2026, Courchevel vibrera au rythme de la 34^e édition de la Coupe du monde de saut à ski d'été. Depuis plus de 30 ans, l'élite mondiale se retrouve sur le tremplin olympique de Courchevel Le Praz pour quatre compétitions de Coupe du monde (dames et hommes) et un concours jeunes. Cette édition revêtira une dimension particulière **en célébrant les 80 ans de la station**. Elle sera également la dernière Coupe du monde de saut à ski organisée à Courchevel avant les travaux de modernisation du site en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030. Pour cette occasion, le public pourra profiter du grand retour du **Rafale Solo Display**, de démonstrations aériennes ainsi que d'animations : photobooth, tatouages éphémères et nombreuses surprises. Concerts, village d'animations et feu d'artifice le dimanche soir viendront compléter ce rendez-vous phare de l'été.

Infos : www.skijumping.worldcupcourchevel.com



HCMP Une saison 2025-2026 structurante pour les jeunes

Le Hockey Club Courchevel Méribel Pralognan dresse un bilan positif de la saison 2025-2026 pour ses équipes jeunes. De l'école de hockey à la catégorie U15 (« Under 15 » : moins de quinze ans), le HCMP compte cette saison 93 licencié(e)s. Le club enregistre également 19 nouveaux(elles) licencié(e)s, signe d'une dynamique encourageante pour le hockey sur glace pour le territoire.

La saison a notamment été marquée par le parcours de l'équipe U13, qualifiée pour la finale de la ligue Sud-Est AURA/PACA. L'équipe termine à la troisième place du championnat, une première pour le club. De leur côté, les U15 ont également réalisé une belle saison : ils terminent demi-finalistes du championnat.

Au-delà des résultats, c'est la pratique féminine qui se développe : cette saison, 16 filles étaient licenciées au HCMP. Ces joueuses ont pu participer à des tournois féminins de la ligue sous le maillot du club.

Un nouveau terrain de jeu pour le padel

À compter de cet été, les deux terrains de padel de la commune ont pris place sur la plaine d'Aquamotion, à Courchevel Village. Ce projet a nécessité plusieurs semaines de travaux, incluant la réalisation d'une dalle en béton destinée à accueillir les équipements, le démontage des terrains à Saint-Bon, leur transfert puis leur remontage sur le nouveau site.

Les réservations sont désormais gérées par Aquamation *via* son site internet et son application mobile. Les terrains sont accessibles tous les jours sur des créneaux d'une heure, de 8 h à 21 h (accès direct depuis la route départementale). Le tarif de réservation est fixé à **10 € par terrain et par heure**.

Les joueur(euse)s qui ne disposent pas de leur propre matériel peuvent également louer des raquettes et des balles auprès d'Aquamotion pendant les horaires d'ouverture de l'équipement : **5 € la raquette, 6 € la raquette avec balles ou 12 € le kit de deux raquettes avec balles**.

Les horaires d'ouverture d'Aquamotion sont à prendre en compte en cas de location de matériel (fermeture à 20 h).

Infos et réservations :
aquamotioncourchevel.com



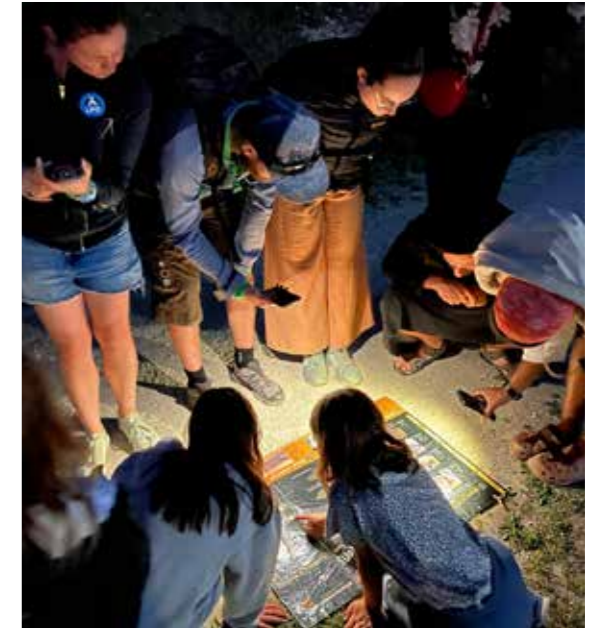
Retour sur la 3^e édition du festival des initiatives durables Les Vogues

Du 17 au 21 juin, la troisième édition des Vogues, le festival des initiatives durables, a proposé cinq jours de découvertes, de rencontres et de sensibilisation autour des enjeux environnementaux en montagne.

À travers une trentaine d'animations gratuites, les participant(e)s ont exploré de nombreuses thématiques : découverte de la biodiversité, activités de pleine nature, pratiques de bien-être, actions de sensibilisation à la préservation de la faune et des espaces naturels, ainsi que des temps d'échanges.

Cette édition a été l'occasion de réunir de nombreux(les) acteur(trice)s engagé(e)s du territoire et des spécialistes reconnus, parmi lesquels la Ligue pour la protection des oiseaux, le parc national de la Vanoise, l'Office national des forêts, la Maison de la randonnée en Vanoise, l'association Le Tétrás libre, ainsi que plusieurs intervenant(e)s et passionné(e)s venu(e)s partager leurs connaissances et leur expérience.

Parmi les temps forts de cette troisième édition figuraient la projection du film *2 000 jours au Paradis* de Véronique LAPIED, suivie d'un échange avec la réalisatrice, ainsi que la conférence consacrée aux Lacs Sentinelles, proposée par le parc national de la Vanoise, autour du suivi scientifique et de l'évolution des milieux lacustres d'altitude.



ATELIER LA VIE LA NUIT AVEC LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

Avec Les Vogues, la commune de Courchevel poursuit son engagement en faveur de la sensibilisation aux enjeux environnementaux et souhaite continuer à créer des espaces de dialogue entre habitant(e)s, acteur(trice)s locaux(ales) et expert(e)s.

Les haltes- garderies de la commune obtiennent



le label Ecolo Crèche®

La commune de Courchevel reste attentive à la qualité d'accueil des enfants et des familles dans ses haltes-garderies municipales. Depuis trois ans, la collectivité est engagée dans un processus de labellisation appelé Ecolo Crèche® pour ses deux haltes-garderies à Courchevel Moriond et Courchevel La Tania.

Ce label accompagne les structures d'accueil de la petite enfance dans l'amélioration progressive de leurs pratiques : accueil, santé et bien-être, projet éducatif, environnement d'accueil (bâtiment, entretien des locaux et hygiène, etc.) ou encore pratiques environnementales (gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, etc.). Ces mesures concernent aussi bien les enfants accueillis que les équipes des haltes-garderies.

La démarche repose sur un diagnostic des pratiques de l'établissement, suivi de la mise en place d'un plan d'action pour deux ans. Ces deux étapes ont permis à la commune et aux équipes d'identifier les marges de progression, d'adapter certaines habitudes et d'inscrire de nouvelles pratiques dans le fonctionnement quotidien des structures.

Plusieurs actions ont ainsi été mises en œuvre. Une partie de l'alimentation* proposée aux enfants est issue de l'agriculture

biologique. Pour le change, les équipes utilisent notamment du savon et du liniment biologique, ainsi que des gants de toilette et lingettes en tissu lavables. L'entretien des surfaces et des jeux est réalisé avec une solution aqueuse osmosée, sans produits chimiques ajoutés. Les produits utilisés pour l'entretien du linge et de la vaisselle sont « écolabellisés ».

Ces progrès ont ensuite été étudiés par le comité de labellisation qui a décidé d'octroyer le label Ecolo Crèche® (pour trois ans) à la halte-garderie les Marmots de Moriond et à la halte-garderie La Tanière des Croës à La Tania. Le label pourra être renouvelé à l'issue de cette période, sous réserve que les haltes-garderies continuent de satisfaire aux exigences du référentiel.

Pour la commune, cette labellisation constitue une étape dans un travail de long terme. Les trois prochaines années permettront de consolider les pratiques engagées, d'ajuster le plan d'actions et de poursuivre l'amélioration continue. L'obtention du label ne marque donc pas la fin de la démarche : elle ouvre une nouvelle phase de suivi, d'évaluation et de progression.

* Les repas sont préparés :

- l'été : par la cuisine du groupe scolaire de Courchevel Le Praz
- l'hiver : par un cuisinier sur place à la halte-garderie de Courchevel La Tania, et par la cuisine du groupe scolaire pour la halte-garderie de Courchevel Moriond

OUVERTURE DES HALTES-GARDERIES CET ÉTÉ

La halte-garderie La Tanière des Croës à Courchevel La Tania sera ouverte

- du mardi 30 juin au vendredi 28 août ;
- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales régissant l'espace réservé à l'opposition dans les supports de communication municipaux. Alors que l'obligation de prévoir cet espace ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux communes de plus de 3 500 habitant(e)s, la loi NOTRe étend cette obligation aux communes de 1 000 à 3 500 habitant(e)s. Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce droit d'expression sont fixées dans le règlement intérieur du Conseil municipal, qui a été adopté lors de la séance du 24 novembre 2020.

**Isabelle MONSENEGO
et Véronique BÉNÉ
(Une vision pour Courchevel)**

Chers Courchevellois(es)
Notre liste a obtenu deux postes au conseil municipal, Véronique BENE et moi-même.
Nous avons participé au séminaire de rentrée au cours duquel les différents chefs de service ont présenté leurs équipes et prérogatives.
Saluons sincèrement leur investissement et compétence ainsi qu'un meilleur accueil de la majorité.
Il ressort que les finances ne suffiront pas à réaliser les investissements promis.
Le choix de consacrer des coûts exorbitants pour les jeux olympiques et l'ascenseur valléen, et en particulier le parking de ST BON oblige de vendre des terrains communaux (au belvédère un hôtel de 300 lits) et au jardin alpin à côté du ROSEWOOD.
C'est une stratégie court terme que nous ne partageons pas.
Une gestion plus rigoureuse des fonds publics aurait été la bienvenue.

**Laurence CHEVALLIER,
Jean-Luc CHERRIER
et Anne-Sophie JACQUIN
(Agir avec vous pour notre commune)**

Bonjour à tous,
Depuis le dernier bulletin municipal, de nombreuses réunions se sont enchaînées.
Nous apprenons et avançons tout en tachant de défendre nos idées. Globalement nous sommes assez en accord avec l'ensemble du conseil et nous pouvons donc travailler de manière constructive.
Nous avons participé au premier séminaire organisé ce qui nous a permis de rencontrer les directeurs des différents services. Chacun a expliqué son fonctionnement interne.
Ces trois jours de travail ont été un grand enrichissement pour chacun d'entre nous.
Nous continuons notre action en faisant entendre les différentes remarques que nous avons identifiées lors de la campagne électorale.
Nous restons à votre écoute, unis pour agir avec vous.



ÉDITION 2025 DES SALONS DE L'EMPLOI DANS LE SUD

**Courchevel Emploi -
France services
à la rencontre des
saisonnier(ère)s du littoral**

Dans la perspective de la saison hivernale 2026-2027, Courchevel Emploi - France services renouvelle son opération de recrutement des saisonnier(ère)s travaillant dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.
Dans le cadre du dispositif mer-montagne, les équipes de Courchevel Emploi se déplaceront cet été dans plusieurs communes du littoral français afin de rencontrer des saisonnier(ère)s à la recherche d'une nouvelle expérience professionnelle en montagne.
Cette démarche permet de créer des passerelles entre les territoires touristiques, de favoriser la mobilité des saisonnier(ère)s et d'accompagner les professionnel(le)s dans leurs besoins de recrutement pour la prochaine saison d'hiver.

Les rendez-vous de recrutement auront lieu les :

- ▶ 25 août à **Monaco** ;
- ▶ 26 août à **Cannes** ;
- ▶ 27 août à **Saint-Tropez**.

Ces rencontres seront l'occasion pour les candidat(e)s d'échanger directement avec l'équipe de Courchevel Emploi, de découvrir les opportunités proposées et de préparer leur prochaine saison au cœur des montagnes.

Infos : courchevelemploi.mairie-courchevel.com/

**Passeport
du civisme**



LES ÉLÈVES DE CM2 EN VISITE AU POSTE DE GENDARMERIE DE COURCHEVEL

Passeport du civisme

APPRENDRE LA CITOYENNETÉ PAR L'ACTION

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école de Courchevel ont participé à la troisième édition du Passeport du civisme. Porté par l'association *Passeport du civisme* et soutenu par la commune, ce dispositif a accompagné les enfants dans la découverte concrète de la citoyenneté, à travers des opérations menées avec les acteurs du territoire.

Depuis le mois de novembre, plusieurs actions ont été conduites : les élèves ont, par exemple, visité la mairie, participé à une action de ramassage des déchets et la police municipale est intervenue auprès des classes pour aborder la prévention routière.

Le parcours s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les élèves ont notamment participé à une visite guidée de Courchevel Le Praz animée par David DEREANI, 6^e adjoint au maire en charge de la culture, du patrimoine et de la communication.
Cette troisième édition s'est clôturée en fin d'année scolaire par la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes.

**ZOOM SUR LA VISITE DE LA
GENDARMERIE DE COURCHEVEL
PAR LES ÉLÈVES DE CM2**

Les questions et les éléments retranscrits ci-dessous ont été rédigés par les élèves à partir de leurs prises de notes lors de la visite.

CONTEXTE DE LA VISITE

Dans le cadre du Passeport du civisme et du parcours citoyen, les élèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire du Praz ont visité la brigade de gendarmerie de Courchevel 1850. Cette visite avait pour objectif de permettre aux élèves de mieux comprendre le rôle des forces de l'ordre, leurs missions quotidiennes et leur place dans la société.

Un grand merci aux gendarmes qui nous ont reçus et qui ont pris le temps de répondre à nos questions.

CE QUE LES ÉLÈVES ONT APPRIS

- Le rôle de la gendarmerie dans la protection des personnes et des biens.
- L'importance du respect de la loi et des règles communes.
- Les notions d'autorité, de responsabilité et de sécurité.
- La différence entre gendarmerie et police.
- L'engagement et les contraintes du métier de gendarme.

LES QUESTIONS DES ÉLÈVES

Lors de la visite, les CM2 ont pu poser leurs questions aux gendarmes. Leurs échanges ont permis de mieux comprendre les missions de la brigade, mais aussi les réalités du métier. Voici une sélection de questions que les élèves ont posées lors de leur visite :

- **Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?**
Pour aider les personnes et protéger les autres.
- **Est-ce que vous travaillez toujours en équipe ?**
Oui, on travaille souvent à plusieurs pour être plus en sécurité.
- **Travaillez-vous la nuit ?**
Oui. La gendarmerie assure ses missions de jour comme de nuit.
- **Que faites-vous lorsqu'il y a un accident ?**
Les gendarmes sécurisent les lieux et viennent en aide aux personnes.
- **Est-ce qu'il y a plus de travail à la gendarmerie qu'à la police ?**
Non, ce n'est pas plus de travail, c'est un travail différent. La police et la gendarmerie n'ont pas les mêmes missions.
- **Est-ce que vous avez le droit d'arrêter quelqu'un ?**
Oui, si la personne a fait quelque chose d'interdit.

Le Passeport du civisme sera reconduit à la rentrée scolaire 2026-2027.



OPÉRATIONS DE TAILLE FONCTIONNELLE (GUI, BOIS MORT, AÉRATION DE LA CIME) RÉALISÉES EN AVRIL 2026 SUR DES POMMIERS ÂGÉS DE 60 ANS À 80 ANS

Courchevel s'engage dans la préservation et la revalorisation de ses vergers

Les vergers font partie intégrante du paysage et de l'histoire de nos villages. Pourtant, ce patrimoine fruitier est aujourd'hui menacé par l'abandon progressif des parcelles et le vieillissement des arbres. Face à ce constat, la commune a lancé un ambitieux programme de préservation et de revalorisation de ses vergers.

PRÉSERVER UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Les vergers traditionnels témoignent d'un savoir-faire agricole ancien et contribuent à la richesse paysagère de notre territoire. Ils abritent également des variétés fruitières locales parfois rares, notamment des pommiers emblématiques de la Tarentaise.

Afin de mieux connaître ce patrimoine, un important travail d'inventaire a été réalisé sur l'ensemble de la commune entre octobre 2025 et février 2026. Cet état des lieux a permis de recenser les arbres fruitiers existants, d'évaluer leur état sanitaire et leur niveau d'exploitation. Les données recueillies servent aujourd'hui de base à la mise en place d'un programme d'entretien et de valorisation à long terme.

UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE AVEC LES PROPRIÉTAIRES

La première phase opérationnelle du projet concerne les pommiers, qui représentent une part importante du patrimoine fruitier local. Pour permettre leur entretien, la commune propose aux propriétaires volontaires **une convention d'une durée de cinq ans**. Dans ce cadre, les services municipaux organisent le service et sous-traitent la taille et le suivi des arbres. En contrepartie, la récolte est partagée **à parts égales entre le propriétaire et la commune**. Cette démarche présente un double intérêt : elle permet de sauvegarder des arbres parfois délaissés tout en redonnant une utilité concrète à leur production.

VALORISER LES FRUITS EN CIRCUIT COURT

Au-delà de la préservation des arbres, le projet vise également à redonner de la valeur aux fruits produits localement. Les récoltes feront l'objet d'analyses afin de garantir leur conformité aux normes sanitaires. Une fois validés, les fruits pourront être transformés en jus ou en compotes et utilisés dans le cadre de la restauration scolaire ou lors d'événements organisés par la commune. Cette démarche favorise les circuits courts, réduit les transports et permet aux habitant(e)s, notamment les plus jeunes, de redécouvrir les saveurs du territoire.

Cependant, 10% de fruits seront laissés sur place en réserve pour la faune.

SENSIBILISER LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Le projet comporte également une dimension pédagogique. Des actions de sensibilisation pourront être proposées aux écoles, ainsi que des ateliers autour de la taille, de la récolte ou de la découverte des variétés fruitières locales. L'objectif est de recréer un lien entre les habitant(e)s, leur environnement naturel et leur alimentation, tout en transmettant aux nouvelles générations la connaissance de ce patrimoine vivant.

LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Automne 2026** : première récolte sur les parcelles conventionnées
- **Fin de l'hiver 2026-2027** : signature de nouvelles conventions
- **Février-mars 2027** : reprise des opérations de taille

En chiffres

55 %	DE POMMIERS SUR L'ENSEMBLE DES ARBRES FRUITIERS COMMUNAUX
75 %	CONCENTRATION DES POMMIERS DANS LES PRÉS
15	DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE POMMES

Vous possédez un ou plusieurs pommiers sur votre terrain et souhaitez participer à cette démarche de préservation du patrimoine fruitier communal ?

La commune vous invite à prendre contact avec **Élisabeth FAIN, chargée des affaires générales.**
elisabeth.fain@mairie-courchevel.com
04 51 62 17 04



CATHERINE POCHETON CHEVALLIER REMET LES CLÉS DE L'ASSOCIATION LE PATRIMOINE DE VILLARNARD À CLOTILDE PRÊLE

Catherine Pocheton Chevallier *passé le relais*

Après douze années à la présidence de l'association Le Patrimoine de Villarnard, Catherine CHEVALLIER POCHETON a choisi de transmettre sa place à la tête de l'association à Clotilde PRÊLE. Son engagement a accompagné de nombreux projets en faveur de la sauvegarde et de la transmission de l'histoire du hameau.

Sous sa présidence, l'association a poursuivi sa mission autour de trois objectifs : connaître, sauvegarder et transmettre. Parmi les actions menées, figurent la rénovation de la chapelle Saint-Roch, le développement de la Maison du Patrimoine, l'organisation des visites et de rencontres du Patrimoine.

Ce passage de relais ne marque toutefois pas la fin de son implication. Même si elle quitte la présidence, Catherine continue de s'investir au sein de l'association et de contribuer aux projets engagés.

CLOTILDE PRÊLE, NOUVELLE PRÉSIDENTE

C'est désormais Clotilde PRÊLE qui prend la présidence du Patrimoine de Villarnard. Elle sera secondée par Véronica CORTES (vice-présidente), Agnès DONNAY (secrétaire), Julia AUSTEN (secrétaire adjointe) et Georges THOORIS (trésorier).

Restaurer et valoriser le lavoir de Villarnard

Après la rénovation du four banal, de la chapelle Saint-Roch et Saint-Bernard-de-Villarnard, et de la Maison du Patrimoine, l'association *Le Patrimoine* souhaitait poursuivre son action avec la rénovation de l'abri du lavoir et de ses quatre supports.

Le projet a émergé en septembre 2024, lors de Terre Terroir Tarentaise (festival annuel réunissant des associations et professionnels locaux afin de valoriser la culture tarine), lorsque l'association Le Patrimoine a proposé aux Compagnons du Tour de France d'étudier la possibilité d'un chantier-école en charpente pour l'abri du lavoir.

Plusieurs réunions ont ensuite permis de préparer l'intervention et de coordonner les différents acteurs.

Les éléments de charpente ont été réalisés par les jeunes en formation dans les ateliers des compagnons, avant d'être acheminés jusqu'à Villarnard par les services techniques de la commune.

Les jeunes sont ensuite intervenus sur place du 1^{er} au 4 juin pour assembler la structure et couvrir la charpente. Les services techniques ont apporté leur appui pour les opérations de levage. De son côté, l'association a assuré l'accueil des apprentis, notamment en leur offrant le petit-déjeuner et les repas pendant la semaine de chantier.

L'association *Le Patrimoine* a effectué un don de 1 200 € aux compagnons pour permettre l'achat d'une scie destinée aux jeunes en formation et utilisée lors du chantier du lavoir.

Pour découvrir le travail réalisé par les jeunes apprentis - Jimmy POIZEUIL, responsable, Raphaël BRAUD, chef de chantier, Éloi ROCHON, adjoint au chef de chantier, Adrien GUILLERMIN, Andréa CONTE, Antoine DELAFLOTTE et Charly PISSONNIER -, rendez-vous à Villarnard où l'abri restauré est accessible au public.



LES JEUNES APPRENTIS DEVANT L'ABRI DU LAVOIR ACHÉVÉ

LES RENCONTRES DU PATRIMOINE

1^{ER} AOÛT À VILLARNARD

En raison des travaux d'enfouissement des réseaux dans le hameau, **les Rencontres du Patrimoine** se tiendront sur une seule journée cette année : **le samedi 1^{er} août 2026 de 14 h à 22 h environ**.

► **Au programme** : dictée à la Maison du Patrimoine, jeux pour les enfants, conférence, heure du conte au lavoir, jeux traditionnels, animations musicales avec le groupe Melt in Pote, puis apéritif et dîner dans les ruelles du hameau.

Le nombre de repas sera limité à 75 participant(e)s. Les inscriptions sont recommandées **à partir du 1^{er} juillet 2026**. En raison des contraintes de stationnement, les participant(e)s sont invité(e)s à privilégier, dans la mesure du possible, une venue à pied ou à vélo.

Plus d'informations et inscriptions :
lepatrimoine-villarnard-courchevel.com
lepatrimoine.villarnard@gmail.com
Clotilde PRÊLE : 06 52 80 15 02



LES RENCONTRES DU PATRIMOINE, ÉDITION 202



Calendrier des événements et animations

FÊTE DU 14 JUILLET 2025

JUILLET

DU 10 AU 12

ALTI'FEST
Courchevel Le Praz

DU 11 AU 17

**FESTIVAL DE THÉÂTRE
LES 3 COUPS**
Auditorium Gilles de La Rocque à Courchevel 1850 et salle de spectacle de Courchevel La Tania

LE 12

BJÖRKA X3®
Courchevel Le Praz

LE 13

FÊTE NATIONALE
Courchevel Le Praz

LE 14

GALA DE PATINAGE
Courchevel 1850

LE 19

FÊTE DES BÛCHERONS
Courchevel La Tania

LE 23

THÉÂTRE DANS LES ALPAGES
Praz-Juget Courchevel La Tania

25 ET 26

FÊTE DE LA MADELON
Courchevel Le Praz

LE 26

MILLET XTRAIL®
Courchevel Le Praz

LE 29

**COURCHEVEL SYMPHONIES
LUMIÈRES**
Courchevel Le Praz

DU 31/07 AU 02/08

**MARATHON DES SABLES
« CRAZY LOOPS »**
Courchevel La Tania

AOÛT

LE 1^{ER}

**LES RENCONTRES DU
PATRIMOINE À VILLARNARD**
Villarnard

LE 2

FÊTE NOTRE-DAME DES NEIGES
Courchevel Moriond

DU 03 AU 07

**FESTIVAL DE MAGIE
ET STAGES POUR LES ENFANTS**
Salle de spectacle de Courchevel La Tania et Auditorium Gilles de La Rocque à Courchevel 1850

LE 5

RÉCITAL DE PIANO
Courchevel Moriond

08 ET 09

COUPE DU MONDE DE SAUT À SKI
et démonstrations aériennes avec le Rafale Solo Display
Courchevel Le Praz

LE 12

RÉCITAL DE PIANO
Courchevel Moriond

DU 14 AU 16

THE CYCLING EVENT
Tous les niveaux de Courchevel

15 ET 16

FÊTE DES TOVETS
Courchevel 1850

LE 19

LA GRANDE KERMESSE
Courchevel Le Praz

22 ET 23

**FÊTE AU VILLAGE ET VIDE-
GRENIER**
Courchevel Village

SEPTEMBRE

11

LES NUITS DU CINÉMA
Avec choix du public
Courchevel La Tania

Date à préciser

FORUM DES ASSOCIATIONS
Courchevel Le Praz

Les informations du calendrier sont non contractuelles, consultez régulièrement les sites internet www.mairie-courchevel.com et www.courchevel.com pour connaître les dernières mises à jour.

TOUT L'ÉTÉ



RETABLE DE L'ÉGLISE DE SAINT-BON

Visites de l'église de Saint-Bon

Ouverture de l'église baroque de Saint-Bon
Du 6 juillet au 28 août :
du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h

**Visites de la chapelle
Sainte-Madeleine
de Courchevel Le Praz**

Ouverture de la chapelle
Du 1^{er} juillet au 31 août :
tous les jours, de 10 h à 18 h

**Visites de la chapelle
Saint-Bernard-des-Alpes à la Jairaz**

Ouverture de la chapelle
Du 1^{er} juillet au 31 août :
tous les jours, de 10 h à 18 h

Expositions permanentes

La glacière du Praz, la scierie de La Jairaz, Courchevel s'affiche, Saint-Bon, station des années 1930.
www.mairie-courchevel.com

**Visites guidées de la Fondation
Facim :**

Il était une fois Courchevel Le Praz
7, 21, 28 juillet et 4, 11, 18 août
Les mardis, de 10 h à 12 h
Infos : www.courchevel.com

**Il était une fois un hameau de
Courchevel : La Jairaz**

13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17 août
Les lundis, de 10 h à 12 h
Infos : www.courchevel.com

**L'histoire des alpages jusqu'à
l'heure de la traite**

17, 24, 31 juillet et 7, 14, 21 août
Les vendredis, de 15 h à 18 h
Infos : www.courchevel.com

Visite du hameau de Villarnard

16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août
Les jeudis, de 10 h 30 à 11 h 30
par les guides conférenciers de la Fondation Facim et l'association Le Patrimoine

**Ouverture de la Maison du
Patrimoine de Villarnard**

16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août
Les jeudis, de 10 h à 18 h

Infos :

www.lepatrimoine-villarnard-courchevel.com
www.courchevel.com
www.fondation-facim.fr

**Fêtes musicales de Savoie
Orchestre des Pays de Savoie**
21 juillet à 21 h

Auditorium Gilles de La Rocque à Courchevel 1850

Le quatuor Talich de Prague

5 août à 21 h
Église de Saint-Bon

La Camerata de Monte-Carlo

12 août à 21 h
Auditorium Gilles de La Rocque à Courchevel 1850

Le marché des producteurs locaux

Du 15 juillet au 12 août :
tous les mercredis à Courchevel Le Praz



MARCHÉ DES PRODUCTEURS - ÉTÉ 2025

Le Sentier des Contemplations

Découverte du sentier consacré au bien-être, à la méditation et au yoga avec un accompagnateur.

**Rendez-vous à côté de l'Office de
Tourisme à Courchevel Le Praz.**

Dates et infos : www.courchevel.com

Toutes les infos :

www.courchevel.com
www.mairie-courchevel.com

Un bel élan de solidarité à La Perrière

À la suite du courrier adressé à la commune par madame Cécile CHEDAL, qui souhaitait mettre à l'honneur les personnes intervenues lors de l'incendie survenu dans son habitation le 24 mars dernier à La Perrière, la commune s'associe pleinement à cette démarche de reconnaissance.

Grâce à la réactivité et au courage de plusieurs habitant(e)s du village, le sinistre a pu être rapidement contenu avant l'arrivée des secours. Plusieurs voisins, amis, anciens pompiers volontaires – parmi lesquels Philippe JOCALLAZ, Maurice CHEDAL, Guy FAVRE et son fils Yann, Joseph CHEDAL-ANGLAY, Varak PHATH et Christophe CHEDAL – sont intervenus spontanément pour aider à maîtriser les flammes et éviter leur propagation aux habitations voisines. Leur sang-froid et leur engagement ont permis de protéger plusieurs foyers dans un secteur où les maisons sont proches. La commune tient à saluer cet acte de courage qui illustre l'esprit solidaire des habitant(e)s.

À cette occasion, la municipalité rappelle également son engagement en matière de sécurité. Les dispositifs de défense incendie installés dans les villages et hameaux participent pleinement à la protection des habitant(e)s et au renforcement des moyens d'intervention de proximité.

État civil

NAISSANCES

Avril 2026
Milo ANDRÉ

Mai 2026
Joyce FRITZ

08
09
AOUT
2026



COURCHEVEL



DÉMONSTRATIONS
AÉRIENNES

COUPE DU MONDE DE SAUT À SKI

EXPLORE
SAVOIE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



@COURCHEVELWORLDCUP



WWW.WORLDCUPCOURCHEVEL.COM